



ABP 74

Processus d'adhésion

Membre bienfaiteur



L'Association Bébés Plagio 74 est une association qui a pour objet d'améliorer et coordonner la prise en charge des déformations crâniennes positionnelles (DCP). Cf Statuts.

Sont considérées comme membres bienfaiteurs toutes les personnes souhaitant soutenir l'association financièrement et/ou logistiquement.

Les professionnels qui ne sont pas encore formés en pédiatrie et/ou à la prise en charge des déformations crâniennes mais qui souhaitent tout de même adhérer à l'association peuvent le faire en tant que membre bienfaiteur dans un premier temps.

Modalités d'adhésion :

Pour adhérer à ABP74 comme membre bienfaiteur il vous suffit de nous envoyer ce document signé par mail ou par courrier et d'effectuer un virement de 15€, le montant de la cotisation annuelle.

L'adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre. Elle est reconductible chaque année par renouvellement de la cotisation.

Conditions de départ de l'association :

Perdent la qualité de membre :

- Les personnes qui ont signifié leur souhait de quitter l'association par courrier ou mail adressé au bureau.
- Les personnes qui ne se sont pas acquittées de leur cotisation 6 mois après l'échéance de celle-ci.
- Les personnes décédées.

Fait à Le

Signature :

RIB

IBAN FR76 1810 6000 1696 7720 9587 014

BIC AGRIFRPP88I

Nom Association Bébés Plagio 74

Pensez à metre votre nom lors du virement.



Association Bébés Plagio 74
31 Grand Rue 74350 Cruseilles
plagiocephalies74@gmail.com